

Schwyz, le 20 mai 2025

Lettre ouverte à la BNS et au monde politique Suisse

Non, les caisses de pension ne doivent pas redevenir les victimes des taux négatifs

Lors du Swiss Media Forum à Lucerne, le président de la Banque nationale suisse (BNS), Martin Schlegel, a affirmé que le recours aux taux d'intérêt négatifs ne pouvait être exclu à l'avenir.

Une déclaration qui, à première vue, peut sembler une formulation prudente de la part d'un banquier central, mais qui doit alerter toutes celles et ceux qui ont à cœur l'équilibre de notre système social : la Suisse pourrait renouer avec une politique monétaire qui a déjà pesé lourdement sur les institutions de prévoyance.

Il est donc nécessaire de poser une limite claire : les caisses de pension ne doivent pas redevenir les victimes collatérales d'une stratégie qui cherche à affaiblir le franc suisse.

Les caisses de pension ne sont pas des banques

Il est essentiel de distinguer les objectifs et la mission des caisses de pension de ceux des institutions financières commerciales.

Oui, une caisse de pension peut – et parfois doit – chercher à optimiser ses rendements. Certaines utilisent des instruments sophistiqués, s'exposent aux fluctuations de devises ou à des arbitrages sur les taux. Mais ce type de stratégie reste encadré, mesuré, et subordonné à une finalité : **garantir à long terme les rentes des assurés.**

Elles agissent dans un cadre prudentiel, avec une responsabilité de long terme envers des millions de contribuables suisses.

Et c'est précisément ce profil – long terme, stabilité, rendement minimal obligatoire – qui les rend particulièrement vulnérables en cas de taux d'intérêt négatifs prolongés. Leurs rendements s'effondrent, leurs réserves fondent, leurs engagements deviennent plus coûteux à tenir.

Les banques, elles, savent s'adapter – voire en profiter

En revanche, les grands acteurs financiers savent tirer parti des taux bas ou négatifs. Refinancements avantageux, marges sur crédits, opportunités de portage sur les marchés : elles disposent des outils et de la flexibilité pour transformer un environnement contraignant en source de profit.

Le paradoxe est donc frappant : les institutions dont la mission est de servir l'intérêt collectif – celles qui assurent la stabilité de notre système de retraite – se voient pénalisées, tandis que les acteurs financiers les plus agiles savent en tirer parti.

Un choix monétaire, mais aussi un choix politique

Il ne faut pas se cacher derrière une apparente neutralité technique. Une politique monétaire n'est jamais neutre. Elle reflète des priorités économiques, mais aussi des choix de société.

En envisageant un retour aux taux négatifs pour faire pression sur le franc, on choisit de faire peser le coût de cette stratégie sur les épaules des retraités de demain. On fait le pari d'un équilibre monétaire à court terme, au détriment de la stabilité sociale à long terme.

C'est un pari risqué. Et c'est un pari injuste.

Préserver la prévoyance, c'est préserver la Suisse

Le franc suisse est fort – c'est un fait. Mais affaiblir les caisses de pension ne le rendra pas moins fort. Ce n'est pas en dégradant nos institutions de prévoyance que la devise deviendra moins attractive.

Le franc tire sa puissance de la confiance internationale, de notre stabilité politique, de notre discipline budgétaire.

La politique monétaire ne peut pas, et ne doit pas, se faire au prix de l'érosion d'un pilier central de notre cohésion nationale.

La gestion des liquidités : un pilier essentiel pour les caisses de pension

La gestion des liquidités est essentielle au sein des caisses de pension, surtout dans un contexte de marchés financiers instables. En période de turbulences, le cash représente une réserve de liquidité stratégique permettant de faire face aux engagements à court terme sans avoir à vendre des actifs à perte.

Il sert de stabilisateur dans l'allocation des actifs, contribuant ainsi à protéger le capital des affiliés – un principe fondamental inscrit dans la LPP, qui stipule que **chaque franc doit servir à l'épargne des assurés**.

Dans cette optique, il est difficile de comprendre pourquoi les liquidités en Francs suisses seraient pénalisées par des taux d'intérêt négatifs. Cette politique viendrait péjorer la performance des caisses de pension, déjà fragilisées par des exigences réglementaires et une charge administrative croissante.

Plutôt que de pénaliser un outil de gestion nécessaire à la préservation du capital et qui n'a nullement une vocation spéculative, il serait plus pertinent de considérer d'autres options, comme une taxation des transactions financières. Cette mesure permettrait de réduire les excès à court terme sur les marchés, tout en épargnant les institutions de prévoyance, qui, par leur gestion à long terme cherchant à faire fructifier prudemment le capital épargné par les affiliés et ainsi optimiser son rôle de tiers cotisant.

L'impact des taux d'intérêt négatifs sur les assurances et la sécurité sociale

Les taux d'intérêts négatifs entraînent des répercussions significatives sur le système financier, y compris sur certains domaines de la sécurité sociale et des assurances.

Bien que leur impact sur l'AVS et son fonds de roulement soit plus limité, ces taux réduisent néanmoins les rendements attendus, ce qui fragilise la stabilité financière à long terme du système.

Du côté des assureurs, notamment en matière d'assurance accidents (LAA) et de Perte de Gain Maladie Collective, les taux d'intérêts négatifs affectent directement les taux d'intérêts techniques utilisés pour le calcul des engagements futurs.

Cette situation contraint les assureurs à augmenter leurs réserves, afin de garantir leur solvabilité dans un contexte de faibles rendements. Or, cette hausse des réserves entraîne mécaniquement une augmentation des primes, un coût qui sera inévitablement répercuté sur les assurés ou, dans le cas des assurances collectives, sur les employeurs.

Conclusion : ne répétons pas les erreurs du passé

De 2015 à 2022, la Suisse a expérimenté les taux d'intérêt négatifs. Ils ont temporairement atteint leur objectif monétaire. Mais à quel prix ? Une pression énorme sur les institutions de prévoyance, des rendements en baisse, des rentes mises en péril, et une perte de confiance dans le système.

Aujourd'hui, il faut tirer les leçons de cette période. Les caisses de pension ne sont pas des variables d'ajustement. Elles sont un socle de notre modèle social. Et ce socle, nous ne pouvons plus nous permettre de le fragiliser, même pour défendre le franc.

Préserver la prévoyance, c'est préserver la Suisse.

Peter Hofmann

Président du conseil de fondation Tellco pk